

LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE : CHAMP ET CALCUL

CO31 1 jour (7h) 750,00 €^{HT}

Objectifs

Appréhender et maîtriser les principales difficultés quant aux modalités de détermination de la Contribution Economique Territoriale (CET) • Optimiser la gestion de la fiscalité locale • Synthèse des autres taxes sur les immeubles

Profil Stagiaire(s)

Cette formation s'adresse aux responsables et membres des services comptables, fiscaux ou juridiques

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil Animateur(s)

Cette formation est animée par un expert-comptable et/ou juriste

PROGRAMME

La CET

Champ d'application : points d'attention, personnes et locaux imposables et exonérés

Période de référence :

. appréhender les cas particuliers (activités de location immobilière, activités passives, entreprises de réseau - IFER)

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Maîtriser les bases d'imposition :

. définition des biens fonciers
. notion de disposition et cas particuliers (locaux partagés, mis à disposition gratuitement)
. détermination de la valeur locative et impact de la réforme en cours

Vérifier le respect du principe d'annualité

Identifier les situations à risque (création-reprise-fusion-transfert d'activité-cessation...)

Comprendre et vérifier les avis d'imposition pour déceler les erreurs éventuelles et réclamer

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Détermination du chiffre d'affaires de l'entreprise – notion de CA groupe

Calcul de la valeur ajoutée

. les différentes définitions de la valeur ajoutée et cas spécifiques
. la notion de plus-value et d'abandon de créance

Cas pratique : calcul d'un CA et d'une VA

Les difficultés liées à la répartition des effectifs salariés

Exercice : calcul de l'effectif, cas des salariés « multi-sites » en télétravail

Maîtriser les obligations déclaratives, remplir la déclaration

Synthèse du calendrier des paiements

Optimisation de la fiscalité locale

Principaux dégrèvements, réductions et abattements spécifiques

Les autres taxes sur les immeubles

La taxe foncière

La taxe sur les locaux vacants

La taxe sur les bureaux en IDF

La TASCOM

La taxe de 3 % sur les immeubles

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

29 nov. 2022 : Paris / A Distance

LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE : CHAMP ET CALCUL

CO31 1 jour (7h) 750,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

Cette formation alterne apports théoriques et cas pratiques avec des exercices de calcul.

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

En complément

Avant cette formation vous pouvez suivre :

-La Comptabilisation des Immobilisations : Principes Essentiels et Fiscalité